

Église de Rouen et du Havre

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Eglise catholique. Diocèse (Rouen). Église de Rouen et du Havre. 1938/02/26.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici](#) pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.



BULLETIN RELIGIEUX

de l'Archidiocèse de Rouen



L'argent devenu maître à la place de Dieu

Jamais sans doute, autant qu'aujourd'hui, le beau vers de de Péguy ne fut d'actualité. Jamais la politique monstrueuse de Mammon ne fut plus effrontée, plus insolente... Une société meurt d'avoir placé dans le Veau d'Or tout le sens de sa vie... Qu'on se tourne partout, vers la politique, vers la grande presse, vers la pensée même, tout est malade de l'argent...

Dans la grande trahison qui est celle du monde moderne, prosterné devant la Bourse, le coffre-fort et le chèque, nous nous tournons, pour en recevoir des exemples, vers ceux et celles qui, dans la nuit des Chartreuses, des Carmels et des Trappes, partout où l'on prie et où l'on renonce, peuvent élever la voix, eux à qui rien n'appartient.

Daniel Rops.



Abonnements. — Le *Bulletin* est hebdomadaire. Les abonnements sont souscrits pour une année entière : Seine-Inférieure, Somme, Oise et Eure : 26 francs; autres départements : 27 francs; Etranger : 37 francs. — On s'abonne rue de la Vicomté, 75 (Compte Chèques postaux Rouen 188.58).

Annonces : Les annonces commerciales sont reçues rue de la Vicomté, 75 (Tél. 351.48). Envoi du tarif sur demande. La Rédaction et l'Administration déclinent, à leur sujet, toute responsabilité.

Rédaction : Tous les manuscrits doivent être envoyés à M. le Directeur, rue de la Cage, 18 (Tél. 344.68); les annonces d'offices ^{directement à} l'imprimerie, 75, rue de la Vicomté, pour le *mardi soir*, ^{au plus tard.}

LE NUMÉRO : 0 fr. 60





MEMENTO !...

Memento homo ! dit le prêtre à demi-voix
Cependant que, dans la pénombre de l'église,
Sur les fronts inclinés qu'effleurent ses vieux doigts,
Il laisse s'égrener un peu de cendre grise.

Memento ! Rien ne dure ici-bas, tout nous fuit :
Gloire, richesse, amour qu'on s'acharne à poursuivre,
Sont comme ces lueurs de couchant, or ou cuivre,
Sur qui flottent déjà les ombres de la nuit.

Notre vie est un songe, un nuage qui passe...
Et nous ne voyons pas, rivant nos yeux au sol,
Que sur nos fronts la mort, ainsi qu'un grand rapace,
Rétrécit, chaque jour, le cercle de son vol.

Memento ! Souviens-toi que tu sors de la terre
Et qu'à la terre, un jour, doit retourner ta chair !...
Ainsi parle le prêtre en son langage austère,
Apre et fortifiant comme un breuvage amer.

Arsène VERNEMOUZE.



CREDIT DU NORD

Fondé en 1848

Siège Social à LILLE. — Capital 152.500.000 francs entièrement versés

Succursale de ROUEN : 68, rue Jeanne-d'Arc

(en face de la Poste)

Tél. 378-81 à 378-85 — Chèq. Post. Rouen 21 — R. C. LILLE 1072

Comptoirs permanents A DIEPPE, ELBEUF, FORGES-LES-
EAUX, NEUFCHATEL-EN-BRAY ET YVETOT

Bureaux périodiques A AUFFAY, BACQUEVILLE-EN-CAUX,
BUCHY, DOUDEVILLE, ENVERMEU, FAUVILLE,
LONDINIÈRES, LONGUEVILLE-SUR-SCIE,
LES GRANDES-VENTES, MONVILLE, PAVILLY
ET SAINT-VAAST-D'EQUIQUEVILLE

SOUSCRIPTION A TOUTES LES EMISSIONS

LOCATION DE COFFRES-FORTS A ROUEN, DIEPPE, ELBEUF,
Toutes Opérations de Banque et de Bourse

Garde de Titres

FORGES, NEUFCHATEL ET YVETOT

pour la cérémonie si désirée de la bénédiction et de l'inauguration de la chère église Saint-Nicaise ! »

Monseigneur l'Archevêque ne put se défendre, pour clôturer cette cérémonie magnifique, d'exprimer sa joie spirituelle de l'avoir vue se dérouler si heureusement, dans le recueillement ému de la foule et des enfants, si étroitement associés à la cérémonie et l'harmonie suave des chants religieux interprétés à la perfection.

Cette église Saint-Nicaise, qui lutte ainsi contre la ruine et se relève victorieusement, c'est l'image de l'Eglise qui ne se décourage jamais. L'épreuve y retrempe les esprits pour la construction de l'avenir. L'inquiétude, désarroi de l'âme, vient de ce que les hommes ne s'aiment pas suffisamment les uns les autres. Chrétiens et croyants, soutenus par l'Évangile, doivent toujours poursuivre leur amélioration. Qu'ils écoutent avec foi la voix des cloches ! Elles prêchent à tous les espérances de la vie chrétienne et surnaturelle, l'amour de Dieu et la charité fraternelle.

Et sur ces paroles réconfortantes de paix et d'amour, se termina la fête de la bénédiction des cloches de Saint-Nicaise, qui prélude délicieusement aux cérémonies grandioses que nous attendons bientôt, où l'on fêtera la restauration d'une église, la résurrection d'une paroisse. G. T.

LE SERVICE FUNÈBRE DU R. P. MARIE-EMMANUEL ROBIAL

Préparé avec le souci délicat des moindres détails d'organisation par M. l'abbé Joseph Duléry, curé de la paroisse, le service funèbre célébré, le samedi 19 février, en l'église Saint-Jacques du Mont-Saint-Aignan, pour le repos de l'âme du Révérend Père Marie-Emmanuel ROBIAL, moine trappiste, massacré à Cheng-Ting-Foë, le 9 octobre 1937, s'est trouvé, en dépit de son extrême simplicité et d'une austérité toute cistercienne, avoir revêtu tous les caractères d'une manifestation de piété religieuse des plus émouvantes.

C'est qu'en effet, Monseigneur l'Archevêque, qu'accompagnaient ses cinq Vicaires généraux, vingt Chanoines et, en tout, près de cinquante Prêtres, anciens maîtres, condisciples et confrères du cher Père Robial, dans les deux Séminaires de Rouen, avait tenu à présider lui-même la Messe de *Requiem*, que chanta pontificalement le R^{mo} Père Dom Jean-Marie, Abbé de la Grande Trappe, assisté de M. le Vicaire général Santais et de MM. les abbés Henri Mabire, doyen d'Auffay et Bernard Caumont, curé de La Gaillarde, ces derniers originaires, eux aussi, du Mont-aux-Malades.

Une foule considérable remplissait le trois nefs de la belle

église du Mont-aux-Malades, composée en majeure partie des notabilités et habitants de Mont-Saint-Aignan, accourus nombreux pour exprimer leurs chrétiennes condoléances à M. et à Mme Adolphe Robial, qui habitent cette commune depuis cinquante ans et qui en élevant leur belle famille de treize enfants, dont le Père Robial était l'aîné et fut toujours le modèle, ont conquis l'estime générale par la dignité de leur vie, en donnant l'exemple des plus hautes vertus professionnelles et domestiques; de telles familles sont destinées à donner de bons serviteurs au pays et à l'Église leurs enfants les plus généreux.

On remarquait aussi, aux premiers rangs de la nef, le représentant de M. le Préfet, et, avec leurs dirigeants les délégations d'Anciens Combattants, dont les drapeaux, ceux des Anciens du 39^e R. I., du 239^e R. I. et de l'A. des A. C. de Mont-Saint-Aignan se groupèrent devant le modeste catafalque dressé dans le chœur, que recouvrait le drapeau tricolore; l'Administration municipale était représentée par M. le Maire et l'un de ses adjoints, plusieurs Conseillers; la Ligue des Familles nombreuses, les anciens élèves de l'École Saint-Gervais, également, par MM. Boutrolle, Dijon et Ch. de Beaurepaire.

Monseigneur l'Archevêque qui était venu processionnellement du presbytère, où il fut salué par MM. du Conseil paroissial, jusqu'à l'église, prit place au sanctuaire assisté de Mgr Jomard, Archidiacre, et de M. le Vicaire général Letendre. Une *Schola* composée d'éléments paroissiaux et de choristes de la paroisse Saint-Gervais, qui alternait avec le Clergé, chanta avec autant de piété que de goût l'office funèbre. Avant l'absoute que devait donner Monseigneur l'Archevêque, M. le Vicaire général Cahard, ancien condisciple du Père Robial, monta en chaire pour remercier, comme il convenait, de leur présence : le premier Pasteur du diocèse, le R^{mo} Père Abbé de la Grande Trappe, toutes les personnalités ecclésiastiques et civiles groupées autour du catafalque.

Après avoir retracé avec émotion, celle d'un témoin, l'appel de Dieu à la vocation sacerdotale de notre Martyr qui avait, simple petit séminariste, fait devant l'un de ses frères et l'une de ses sœurs cette étonnante déclaration : « *Vous apprendrez, un jour, que je suis mort en Chine !* » M. le Vicaire général nous le montra frappant à la porte de l'Abbaye de Notre-Dame de la Grande Trappe pour suivre « son irrésistible appel » à la vie religieuse : il y sera ordonné le 17 mai 1913, après ses vœux perpétuels prononcés en 1912.

Et c'est après sept ans de vie religieuse où les joies se succèdent dans le silence, le travail et l'oraison, le départ pour les armées, afin d'obéir à un autre appel, qu'il était digne aussi de suivre héroïquement, celui de la France en danger.

Nous conservons ici les dernières pages de cette allocution, qui retracent avec sobriété, mais une éloquence communicative, celle qui s'inspire des faits les plus authentiques, la grandeur d'âme et la perfection sacerdotale du Religieux martyr, dont nous garderons dans ce diocèse la mémoire vénérée, avec autant de fierté chétienne que d'admiration.

.....

« Mobilisé, le 3 août 1914, à la IV^e section d'Infirmiers militaires, le Père Robial partait volontairement pour le front, le 22, et assistait à la retraite de Belgique et aux combats de Champagne. Le 16 août 1915, il était affecté, en qualité d'aumônier bénévole, au 103^e Régiment d'Infanterie. Il y conquiert quatre citations magnifiques à l'ordre du régiment, du corps d'armée et de l'armée. Toutes célèbrent « son dévouement au-dessus de tout éloge », « son absolu mépris du danger ». Il « panse », absout et « relève les blessés », sous le feu; « il identifie et inhume les morts; il expose sa vie à chaque instant... »; « on le voit toujours aux endroits les plus exposés ». En Argonne, à Verdun, dans la Somme, au Mont Kemmel, « il fait l'admiration de tous ». Ajoutons qu'il sait toujours accorder harmonieusement ses obligations religieuses avec ses devoirs de soldat. « Il reste moine sous l'uniforme ». Sa robe de bure blanche le suit partout sur le front, et il s'en revêt pour dire la Messe, au fond d'un abri de tranchée ou dans un cantonnement de repos. Il fait, de ses permissions à Notre-Dame de la Grande Trappe, un temps de retraite... Atteint par les gaz et menacé de cécité, il fut deux fois évacué. L'armistice le surprit à l'hôpital de Château-Gontier. Il rentra dans son monastère, au mois de mars 1919. La Croix de guerre et la médaille militaire anglaise brillaient sur sa poitrine...

Vers la fin de juillet de la même année, il était nommé « *Père-Maitre* ». Il n'accepta cette dignité, qui lui paraissait au-dessus de ses mérites, que par obéissance et par esprit de foi. Il s'en acquitta parfaitement, cherchant à inspirer à ses postulants et novices son culte de la règle, à dilater et à élever leurs âmes. Combien se félicitent aujourd'hui d'avoir été formés à son école !

... Dans l'été de 1923, le Révérendissime Père Dom Louis Brun, Abbé de Notre-Dame-de-Consolation, vint faire une conférence à la Grande Trappe. Il y parla de son monastère et du besoin qui se faisait sentir, en Chine, d'institutions semblables, avec de tels accents que le Père Emmanuel en fut tout ébranlé et demanda la permission de le suivre. Il savait qu'il allait au devant des plus dures souffrances. Il n'ignorait ni les températures excessives de l'Extrême-Orient, qui usent les corps les plus robustes, ni les épreuves de la vie commune avec des frères de race, de langue et d'habitudes différentes des nôtres, ni le martyre possible. Il se soumettait d'avance à tous les sacrifices qui lui seraient imposés, et, le 18 septembre 1923, il s'éloignait pour toujours de sa chère Abbaye de Soligny, avec des larmes dans les yeux, mais le cœur résolu.

Dans les deux monastères de Notre-Dame-de-Consolation et de Notre-Dame-de-Liesse, où il passa ses dernières années, ses vertus s'exaltèrent à un très haut degré. Ecoutez en quels termes édifiants il faisait à Dieu, le 18 juin 1925, le don total de sa personne et de ses jours : « O Jésus, je ne vous demande que la paix..., la paix et surtout l'amour sans bornes... Que pour vous je meurs martyr ». Et comme Sainte Thérèse de Lisieux, il ajoutait : « Donnez-moi le martyr du corps ou celui du cœur, ou plutôt donnez-les moi tous

deux... » Souvent sa pensée se détournait de l'Asie vers la France lointaine, Notre-Dame de la Grande Trappe, la colline du Mont-aux-Malades, ses parents, ses frères et sœurs, et son âme s'épanchait alors dans des lettres d'une infinie tendresse... Il revoyait parfois aussi, en esprit, cette église, l'église de sa première communion, dont il connaissait toutes les pierres, et où il s'était tant de fois agenouillé pour se recueillir et prier. Ne demandait-il pas tout récemment encore aux membres de sa famille de s'y réunir, après sa mort, devant la statue de « la Mère de Miséricorde », afin d'y réciter pour lui un « *Ave Maria* » ? Tels étaient les sentiments du Père Emmanuel Robial, quand Dieu vint le chercher...

Vous connaissez le reste. Au cours de l'été dernier, la guerre éclate avec toutes ses horreurs dans la Chine du Nord. Le Père Emmanuel et trois de ses frères se réfugient à la Mission lazarisite de Cheng-Ting-Foë, où ils reçoivent de Monseigneur Schraven l'hospitalité la plus cordiale... Au moment où le calme et la confiance renaissent, une bande de soldats armés, menaçants, irréguliers coréens ou mandchous sans doute, surgit tout à coup et emmène, dans la nuit, mains liées, yeux bandés, Monseigneur Schraven, six de ses Missionnaires, le Père Emmanuel, un laïc...

... Le 12 novembre, des serviteurs de la Mission découvraient, au pied d'une haute tour de bois, voisine de la ville, quelques ossements calcinés, des lambeaux d'étoffe, des médailles, trois chapelets, reliques précieuses qu'ils recueillaient avec vénération, le lendemain, après les avoir reconnues. Le dernier espoir que l'on s'obstinait à conserver sur le sort des chers prisonniers venait de s'écrouler...

Si le mystère qui enveloppe leur fin n'a pas encore été complètement éclairci, ne peut-on pas affirmer, sans témérité, qu'ils reçurent la mort sans émoi ? Qui ne les voit, à l'heure du sacrifice, échanger une suprême absolution, pardonner comme Notre-Seigneur, à leurs bourreaux, demander à Dieu de faire de leur sang « *une semence de chrétiens* », puis remettre librement, saintement, entre ses mains leurs nobles âmes ?...

Bientôt le Gouvernement japonais érigeria, à la porte même de la Mission de Cheng-Ting-Foë, une stèle commémorative. Il y gravera sans doute cette inscription : sublime hommage rendu à la mémoire de ces glorieuses victimes, dont les noms, inséparablement unis, vivront à jamais dans nos cœurs :

« *In memoriam victimarum, die 9^a octobr. mortuarum...*
Vitam suam posuerunt pro ovibus suis.
A Deo mercedem receperunt. »

En son émouvante brièveté, elle perpétuera le souvenir de leur oblation; elle rappellera aux âges à venir leur dévouement, poussé jusqu'à la mort, « aux brebis dont ils avaient la garde ». Elle exprimera enfin la douce et ferme espérance, — la nôtre, — qu'ils ont déjà reçu de Dieu, après l'avoir si vaillamment aimé et servi, la récompense éternelle.

Après cette évocation pathétique et combien édifiante des dernières années et de la mort héroïque du R. Père Robial qui porta à son comble l'émotion du Clergé, de la famille et des fidèles qu'unissaient à cette heure tant de souvenirs communs, Monseigneur l'Archevêque présida aux prières de l'*Absoute* solennelle, que chantèrent, alternativement, les prêtres présents, tous ses amis, et les choristes de la paroisse. Et tous au fond